

BON DE RESERVATION 2019

M/Mme.....

Demeurant à

.....

Téléphone : Adresse mail :

Réserve :

Un mobile-home 2 chambres Un mobile-home 3 chambres Un bungalow sans sanitaire

Un emplacement de camping pour : tente caravane avec électricité

Pour la période du au

Nombre de personnes :

Chien : oui

LOCATIONS DE BUNGALOW SANS SANITAIRE OU MOBILE-HOME

Les arrivées se font à partir de 15 h et les départs avant 10 h. En juillet et août, les locations se font uniquement du samedi au samedi. Mais en dehors de la haute saison, les locations pour quelques nuits sont possibles, peu importe le jour de votre arrivée. Les mobile homes deux chambres peuvent accueillir jusqu'à 4 personnes et les trois chambres jusqu'à 6 personnes. Les bungalows ont deux chambres et sont prévus pour 4 personnes maximum. Ils n'ont pas de sanitaire ni d'eau chaude.

D'EMPLACEMENT DE CAMPING Merci de nous retourner ce bon de réservation rempli et signé, avec un chèque d'arrhes de 25 % du montant de votre location plus 10 € de frais de dossier. Le solde sera à régler à votre arrivée. Un chèque de caution de 150 € vous sera également demandé lors de la remise des clés.

LOCATIONS

Les arrivées se font à partir de 14 h et les départs avant 12 h. Merci de nous donner les informations pour que nous puissions vous proposer les emplacements les mieux adaptés (taille de la tente ou de la caravane, matériel...)

Merci de nous retourner ce bon de réservation rempli et signé, avec un chèque d'acompte de 50€ dont 10 € de frais de dossier. Le solde sera à régler à votre arrivée.

ASSURANCE ANNULATION

Vous pouvez souscrire à l'assurance annulation-interruption de séjour (fortement recommandé). Il vous faut, dans ce cas, rajouter 3 % du montant total de votre séjour à l'acompte demandé lors de la réservation.

Je souscris à l'assurance annulation : montant du séjour x 3 % = €

Fait à, le

Signature :

La réservation vous sera confirmée dès réception de votre acompte